



Ville de
Maule

Maule

CONTACTS



Fête de la musique
Samedi 18 juin 2016

AGENDA DES MANIFESTATIONS

MAULE



ET SA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

JUIN

4

Concert : chorale du Val de Maule

Eglise Saint Nicolas

4&5

Animation : Le Gothique fête ses 50 ans !

Bazemont

5

Animation : sortie pique-nique au Buat - Comité de jumelage

Lycée du Buat

11

Rugby : match de gala à l'occasion des 15 ans des Mauleblacks

Parc Fourmont

Concert : "Gospel Attitude"

Eglise Saint Nicolas

12

Animation : Mechoui - Amicale des anciens élèves

Maule

18

Animations : fête de la Musique

Maule - Place de la salle des Fêtes - Parvis de la Mairie

25

Accueil des Nouveaux Maulois

Maule

JUILLET

13

Animation : Fête du 14 juillet

Place de la salle des Fêtes - Maule

Sommaire

Vie municipale	4
Environnement	10
Emploi	12
Dossier du mois	13
Culture	23
Vie Associative	26
Actualité jeunesse	28
Sport	30
Communauté de communes	33
Vie économique	34
Informations pratiques	35

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE


Directeur de publication :

Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :

Nathalie LE COQ, commission de la communication sous la vice-présidence d'Alexandre MARTIN
amartin@maule.fr - Tél.: 01 30 90 49 12

Impression :

Imprimerie Jasson Taboureau - 78920 ECQUEVILLY 

Distributeur :

C.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01.30.90.97.41

Photo de la couverture :

www.pixabay.com

Photos :

Odette COSYNS - Marcel MOUQUET - Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Catherine MIRAUCOURT - Nadine LEFEBVRE - Henriette GOMEZ - Comité de Jumelage - Chantal JANCEK - Service communication Mairie de MAULE - www.google.fr - Phovoir - fr.wikipedia.org - www.pixabay.com

Tirage :

2 800 exemplaires - 1 €

Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.

Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. A la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

Le dossier du mois est consacré à nos finances communales et au budget 2016. Vous y découvrirez combien l'Etat nous « coupe les vivres », rompant brutalement ses engagements vis-à-vis des communes et les poussant ainsi dans de sérieuses difficultés bien plus encore cette année que l'an dernier. La volonté qui nous guide est d'éviter au maximum, autant que faire se peut, de répercuter sur nos impôts communaux toutes ces pertes de ressources en réalisant des économies partout où cela est possible sans priver les Maulois des services qui leur sont indispensables et qui restent pour nous prioritaires.

Ce n'est pas simple, vous vous en doutez, car cela fait déjà très longtemps qu'à Maule « on gère au cordeau » c'est-à-dire au plus juste. Mais rassurez-vous, nous gardons ce bon rang auquel nous tenons : avoir des impôts communaux inférieurs à la moyenne des 23 communes yvelinoises de comparaison. Ce sera encore le cas en 2016.

Pour nous réchauffer le cœur, nous partagerons un mois de juin ponctué de festivités et d'évènements culturels, tels que notre fête de la musique, qui nous feront savourer la joie d'être maulois et ça, l'État ne pourra pas nous le prendre !

Laurent RICHARD

Maire,
Président de la C.C. Gally Mauldre,
Conseiller départemental des Yvelines



VIE MUNICIPALE

CCAS



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Canicule et fortes chaleurs : agir pour prévenir les risques...

En période de canicule,
il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime
d'un malaise, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap,
je peux bénéficier d'un accompagnement
personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou
mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

➔ Se protéger avant !

Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès du CCAS pour figurer sur le registre communal afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas de vague de fortes chaleurs.

S'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif.

Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

➔ Se protéger pendant :

Pour tous et tout particulièrement la femme enceinte, le bébé ou la personne âgée ou en situation de handicap.

Pendant une vague de canicule ou de forte chaleur, il est nécessaire de :

- ✓ boire régulièrement de l'eau,
- ✓ mouiller son corps et se ventiler,
- ✓ manger en quantité suffisante,
- ✓ éviter les efforts physiques,
- ✓ ne pas boire d'alcool,
- ✓ maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...),
- ✓ donner et prendre des nouvelles de ses proches.

En période de canicule,
quels sont les bons gestes?



JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



Je mouille
mon corps et
je me ventile



Je mange
en quantité
suffisante



J'évite les efforts
physiques



Je ne bois pas
d'alcool



Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour



Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte,
j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.
Si je prends des médicaments : je demande conseil
à mon médecin ou à mon pharmacien.

EN CAS DE MALAISE, **APPELEZ LE 15**

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)

www.meteo.fr pour consulter la météo et la carte de vigilance

www.sante.gouv.fr/canicule

Sylvie BIGAY
Adjointe au Maire,

déléguée aux affaires sociales



VIE MUNICIPALE

CRÈCHE FAMILIALE

Inscription, accueil et renseignements tous les jours auprès de Véronique Charretier et Francine Thomas de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Maison Pierre Pecker, 1 Allée de Carnoustie, 78580 MAULE

CCAS -RENSEIGNEMENTS

Les lundis et jeudis de nos aînés de 12h00 à 17h30

Avec déjeuner sur place: prix du repas 7.24€

Hors déjeuner, prix du goûter : 1.00 €

Le service et l'animation sont assurés par les intervenants et bénévoles du CCAS. Le transport est assuré sur demande. Inscription auprès du CCAS.

Nadine LEFEBVRE vous reçoit les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h00 à 17h00

Maison Pierre Pecker, 1 allée de Carnoustie.

CCAS ☎01 30 90 49 13

Fax: 01 30 90 78 02 ccas.maule@wanadoo.fr

Assistants sociaux sur rendez-vous :

☎ 01.34.57.03.40

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu le :

Lundi 20 juin à 20h30, salle du conseil

NOUVEAUX MAULOIS

Vous avez récemment emménagé à Maule ?

Le Maire, Laurent Richard et le Conseil Municipal vous convient à faire plus ample connaissance

Le Samedi 25 juin 2016

Rendez-vous à 10h30 boulevard des Fossés (hauteur de la Mairie) pour une visite commentée du centre-ville, ou directement à 11h45 à la Salle des Mariages autour d'un apéritif.

Réponse souhaitée : ☎ 01 30 90 49 18 ou emartin@maule.fr

Emmanuelle MARTIN

Responsable des Affaires Générale
et Guichet Unique

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



Section de MAULE - Permanences 2016

Le 2^{ème} samedi de chaque mois de 10h à 12h :
Juillet-Août 2016 : fermeture.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Margaux GRAND, née le 16 avril 2016

Soline LE VINCENT, née le 27 avril 2016

Jeanne LECOURT, née le 04 mai 2016

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

Lisa GROSSET et Romain CARLINO, le 06 mai 2016

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

DÉCÈS :

Francisque REYNAUD, le 13 avril 2016, à l'âge de 80 ans

Roger DUCLOS, le 17 avril 2016, à l'âge de 94 ans

Jean CAFFIN, le 21 avril 2016, à l'âge de 89 ans

Françoise BRICE épouse CASTEL, le 22 avril 2016, à l'âge de 69 ans

Guy BAUCHY, le 24 avril 2016, à l'âge de 75 ans

Edithe LEJARD veuve LEBRET, le 02 mai 2016, à l'âge de 95 ans

Manuel CARVALHO DE SOUSA MARINHO, le 03 mai 2016, à l'âge de 52 ans

Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.

Le Conseil municipal a également une pensée pour la famille de Mme Sabil victime de la disparition du vol Paris/Le Caire.

CATASTROPHE NATURELLE

La procédure de catastrophe naturelle

A la suite des pluies violentes de ces derniers jours, vous avez peut-être subi des dommages dans votre habitation.

Afin que la commune puisse demander au Ministère de l'intérieur une éventuelle reconnaissance de catastrophe naturelle, les sinistrés doivent déclarer en mairie au plus tard dans les 10 jours suivant le sinistre mais également auprès de leur assurance dans les 5 jours.

Tous les renseignements sont sur notre site Internet :
www.maule.fr



VIE MUNICIPALE

CRÈCHE FAMILIALE



Les grands du Lycée du Buat lisent pour les petits de la crèche un livre créé par eux-mêmes ... les petits sont très attentifs à la lecture !



En avril, c'était la chasse aux oeufs ... avec aussi de belles réalisations créées par les enfants ...



« j'ai trouvé des oeufs ! »

VIE MUNICIPALE

CRÈCHE FAMILIALE



Jolies fleurs de printemps ...



Joyeux anniversaire !!!



Grand succès du petit train, éveil à l'école le 28 avril 2016 !



Éveil à l'école, le 28 avril 2016

Sylvie BIGAY
Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires sociales



VIE MUNICIPALE

ÉGLISE SAINT-NICOLAS

Dernières nouvelles des travaux concernant l'église

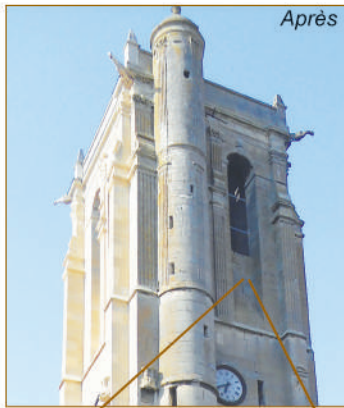
Rénovation de la façade sud de la Tour

Les travaux ont commencé en juillet 2015 par le montage des échafaudages avec une pause au mois d'août pour se poursuivre jusqu'à début mai 2016. Cette façade était très abîmée, tant dans sa structure que sur son parement et présentait de nombreux désordres.

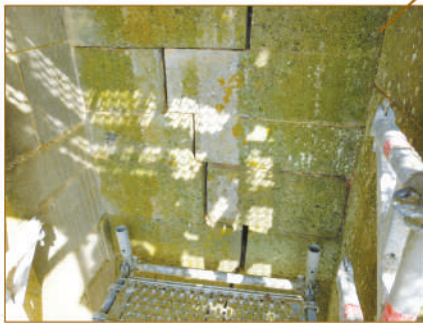
Les désordres structurels



Ils sont dus à une conception avant-gardiste au niveau des baies de la chambre des cloches car à cette époque on recherchait la finesse de l'œuvre, l'élanement...



... oui mais des signes de faiblesse structurelle apparaissant. L'on s'empressa donc à la hâte, de murer la base des baies pour assurer le contreventement afin d'éviter la ruine de l'ouvrage.



Murage de la baie. Les pierres n'étant pas harpées avec les pieds droits de la baie.



la lézarde avec mise en place de témoins ; ces derniers n'ont pas bougé lors des travaux



Cependant les siècles passant, cette faiblesse originelle s'est de nouveau révélée et a nécessité la mise en œuvre de tirants métalliques au 19^{ème} siècle.



Désordre de la voûte avec affaissement dû à l'écartement des pieds droits de la baie :



Zoom sur l'affaissement de la clé de voûte



VIE MUNICIPALE

ÉGLISE SAINT-NICOLAS

Les désordres de parements

Certaines pierres utilisées lors de l'édification de la tour sont relativement tendres voire même parfois de mauvaise qualité. Les rénovations antérieures n'ont pas toujours été effectuées avec rigueur et même parfois maladroitement.

Des remaniements ont été réalisés avec des pierres dures ce qui n'a pas manqué de créer des contraintes qui ont amené des fissurations.

Les siècles écoulés et les intempéries ont eux aussi participé à ces dégradations.



Socles de statues 1-2-3



Gargouille mangée par l'érosion



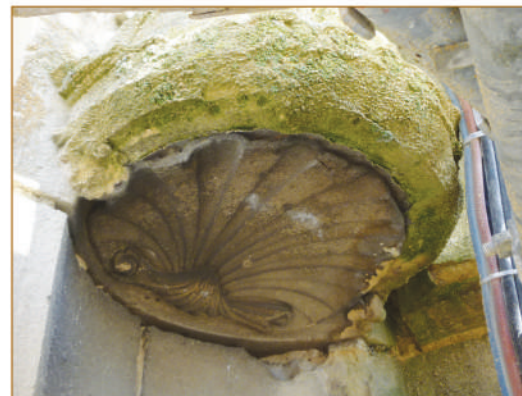
Chapiteau sur pile cannelée



Dais d'une niche



Figure grotesque sous piédestal



Coquille Saint-Jacques sous dais de niche

..... à bientôt pour la suite !

Philippe CHOLET
Adjoint au Maire,
délégué aux travaux,
et à la sécurité
des bâtiments publics



ENVIRONNEMENT

DECHETTERIE

Route de Nézel – Epône – tél : 01.34.92.07.30

Pour votre 1^{ère} visite, vous devez vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

L'accès est gratuit pour les particuliers dans la limite d'1 m³ par semaine.

Ouverture d'été : du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi, mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-19h

Vendredi : 14h-19h

Dimanche : 9h-12h

ENCOMBRANTS

La collecte des objets encombrants

secteur 1 : 23 juin 2016

secteur 2 : 24 juin 2016

DÉCHETS VERTS

La période de la collecte des déchets verts :

→ tous les lundis du 4 avril au 19 décembre

Distribution des sacs :

→ les 8 et 11 juin (9h à 11h30/15h à 17h)

→ les 21 et 24 septembre (9h à 11h30/15h à 17h)

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Sous réserve que l'état du stationnement le jour de l'intervention permette l'accès du véhicule de nettoyage.

Secteur A : MERCREDI 8 JUIN

Beulle, Chemin Neuf, Clos Noyon, Mareil, Saint-Vincent, Agnou, Derrière le Parc, Paul Barré, Fossés, Château, Clairefontaine, Orchidées, Orléans, Ponceau, Emile Réaux, Sancy, Tour, Verger, Vert, Albert Camus, Coteau Fleuri, Coteau Saint-Jacques, Radet, Val Durand, Gré, Grillons.

Secteur B : MERCREDI 15 JUIN

Alexandre, Bellevue, Bergerie, Victoria May, Pain Perdu, Saint-André, Saint-Charles, Bois, Centre, Jean Jaurès, Grande Rue, Lenoir, Pasteur, Puits, Roses, Croix Jean de Maule, Bazemont, Alouettes, Dalhias, Ferme, Cytises, Herbeville, Poissy.

Secteur C : MERCREDI 22 JUIN

Buat (partie basse), Flaville, Fossés, Galliens, Maréchaux, Chemin Neuf, Parisis, Plat d'Étain, Quincampoix, Renaissance, Saint-Martin, Saint-Vincent, Maurice Berteaux, Saint-Jacques, Parc du Château, Bourgogne, Mérovingiens, Moussets, Pousse Motte, Pré Rollet, Jacques Prévert, Vert, Bardelle, Presbytère, Victor Aubert, Billettes, Cour des Confidences, Ruelle aux Moines, Pressoir, Saint-Nicolas, Samson, Traversière

RANDONETT'

RandoNett'

de l'association USM GV RP



C'est à la demande du comité départemental de la randonnée pédestre (Co-dérando78) que toutes les associations du département organisent une RandoNett' au cours du mois d'avril.

Pour cette première de notre association, c'est quarante et une personnes qui ont participé au nettoyage des sentiers de la randonnée du jeudi 14 avril.

Ce n'est pas de trop, nous avons rempli les vingt sacs dédiés (fournis par le comité) en peu de temps et surtout en peu de km, si bien que nous avons continué la randonnée sans pouvoir ramasser les bouteilles, canettes, papiers, plastiques, cartouches de chasse encore nombreux sur le reste du parcours.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle manifestation RandoNett', à moins que la situation ne s'améliore.

Un grand merci à tous les participants !



US MAULOISE

Gymnastique Volontaire

FFEPGV

Randonnée Pédestre

FFRandonnée



USM GV RP



ENVIRONNEMENT

FLEURIR LES TROTTOIRS DE MAULE

L'objectif premier de cette démarche est que les habitants de Maule « s'approprient » leur environnement proche, en végétalisant leurs bords de murs et leurs trottoirs selon leurs goûts et leurs envies. Ce qui va permettre un retour progressif de la nature en ville tout en apportant des couleurs et des formes nouvelles dans les rues de notre commune.



De plus, les jardiniers de Maule ont décidé d'anticiper la loi Labbé (interdisant l'utilisation de produits phyto dans les communes à partir de janvier 2017), en cessant

l'application de pesticides sur nos trottoirs, parkings, massifs ... ce qui entrainera obligatoirement la pousse d'adventices qui ne sont pas toujours appréciées par les passants. L'intérêt de cette démarche est donc de fleurir les pieds de murs/trottoirs pour ne pas avoir à les désherber, en effet, les plantes semées pourront prendre le dessus sur les adventices, ou simplement les « camoufler » et permettre une meilleure insertion visuelle de celles-ci tout en favorisant une certaine tolérance les concernant.



Durant ces années de distribution gratuite, il sera demandé aux participants de cette démarche d'installer un petit panneau expliquant le pourquoi des « trottoirs fleuris », afin d'éviter ou de limiter les piétinements de leurs semis et dans le but de sensibiliser le reste de la population à cette action.



La commune, et plus précisément le Service Espace Verts de la commune, s'engage donc à mettre à disposition gratuitement des sachets de graines aux riverains qui en feront la demande, et, qui accepteront de signer la charte des « trottoirs fleuris ». Le responsable des Espace Verts, Didier Lefèvre, pourra alors vous recevoir et vous remettre en mains propres, ou, déposer à votre domicile une quantité de graines « pied de murs » adaptée à votre habitation que vous pourrez alors semer devant chez vous.

L'objectif principal est donc d'embellir nos rues tout en les végétalisant, c'est pourquoi la commune proposera cette distribution gratuite cette année et les années à venir en espérant que par la suite, le fleurissement des trottoirs deviennent une habitude, et que les riverains puissent planter les plantes qu'ils souhaitent... sans gêner la circulation piétonne, et, en respectant une liste de plantes conseillées que vous pourrez trouver sur le site Internet de la mairie.

Des graines de plantes, quelques gouttes d'eau et nos trottoirs se colorent pour le plaisir de tous ! Alors pourquoi attendre ? Rendez-vous dans votre Mairie pour signer la charte et recevoir votre sachet de graines avec les conseils des jardiniers de Maule !

N'hésitez pas à communiquer sur cette démarche avec vos voisins. L'objectif est d'avoir de belles rues bien fleuries dans notre ville !

Il y a tout de même certaines règles à respecter pour le bon vivre de tous :

✓ Ne pas exploiter la totalité du trottoir, seuls les 20/30 centimètres de bords de murs peuvent être semés ou plantés. Il faut penser aux personnes handicapées, poussettes ...

✓ Ne pas planter des végétaux envahissants ou pleins d'épines. Pensez aux enfants !

✓ Ne pas désherber chimiquement, l'objectif de cette démarche est de stopper définitivement l'utilisation de pesticides sur nos voiries.

Trottoirs fleuris
Semis en cours de pousse

ICI a été semé un mélange de graines « Pieds de murs » contenant vivaces, annuelles et bisannuelles qui demain embelliront notre rue.

Mais encore ? Ce trottoir sera favorable à la micro-faune, tout en régulant la pollution et en limitant l'imperméabilité des sols.

Si vous aussi vous êtes intéressés par cette démarche, présentez-vous à la mairie de Maule pour retirer un sachet de graines **GRATUIT**, ainsi qu'une brochure de conseils pour le semis et un panneau « Trottoirs fleuris » !

En accord avec la ville de **MAULE**

Florian PADEL

Didier LEFEVRE
Responsable des espaces verts

Recherches de compétences



Retrouvez nous
Sur internet :

<http://adevm.org>

sur Facebook
Mauldre Emploi Adevm

Sur Twitter
@adevm_asso

Lisez les détails et beaucoup d'autres recherches sur notre site internet

Technicien de maintenance expérimenté, mat.scientifique

- Diagnostic, SAV par mail, téléphone
- Interventions en atelier ou sur site (Europe)
- installations, réparations, maintenances préventives et curatives.
- Mise en place et gestion des contrats de maintenance.

Gestionnaire Carrières et Paie

Assurer la gestion administrative et la paie des agents de la commune et de la communauté de communes (200 agents)

Responsable de rayon fruits et légumes

Expérience exigée en distribution alimentaire, connaissance en fruits et légumes et idéalement des techniques de maraîchage Autonomie et rigueur, esprit d'équipe, capacité à manager et fédérer une équipe

Cuisinier , Serveurs

Plusieurs postes à pourvoir dans des restaurants de haut niveau

Offres de compétences

Contactez nous :

Par mail

point-emploi@adevm.org

par téléphone

01.30.90.86.25

Dans nos locaux

**Place de la Mairie
78580 Maule**

Les après midi,

sur rendez vous

01.30.90.86.25

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprochez de votre lieu de domicile...
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches

Responsable d'entreprise, rencontrez ces candidats !

Je suis Assistante de Direction

connaissance comptabilité, vente, suivi clients Grands Comptes

Je suis une Commerciale expérimentée

Développement d'un portefeuille de clients de 0 à 1 M€, organisation Salons, Licence Droit, bilingue anglais-espagnol

Je suis un Attaché Commercial expérimenté

Participation à la conception des collections de meubles, Gestion du stock et des commandes fournisseurs et clients. Encadrement d'équipes, organisation de la logistique, élaboration des tournées de livraison

Je suis Développeur informatique Junior

HTML, XHTML, CSS, Javascript (Nodels), PHPS et 7

Je suis Diplômé en mécatronique et électrotechnique

Conception et réalisation systèmes automatisés, composants mécaniques, cartes électroniques. Connaissances Catia V5, Solidworks, MATLAB

Je suis Directeur de magasin

Nombreuses années d'expérience
Management des équipes, Écoute des besoins clients,
Conseil clientèle (particuliers et professionnels)
Développement et fidélisation du portefeuille clients, Gestion des stocks

FISCALITÉ

BUDGET 2016

PROJETS

QUALITÉ DE VIE

DOSSIER SPECIAL FINANCES

Dépenses

RECETTES

Épargne

DOSSIER BUDGET 2016

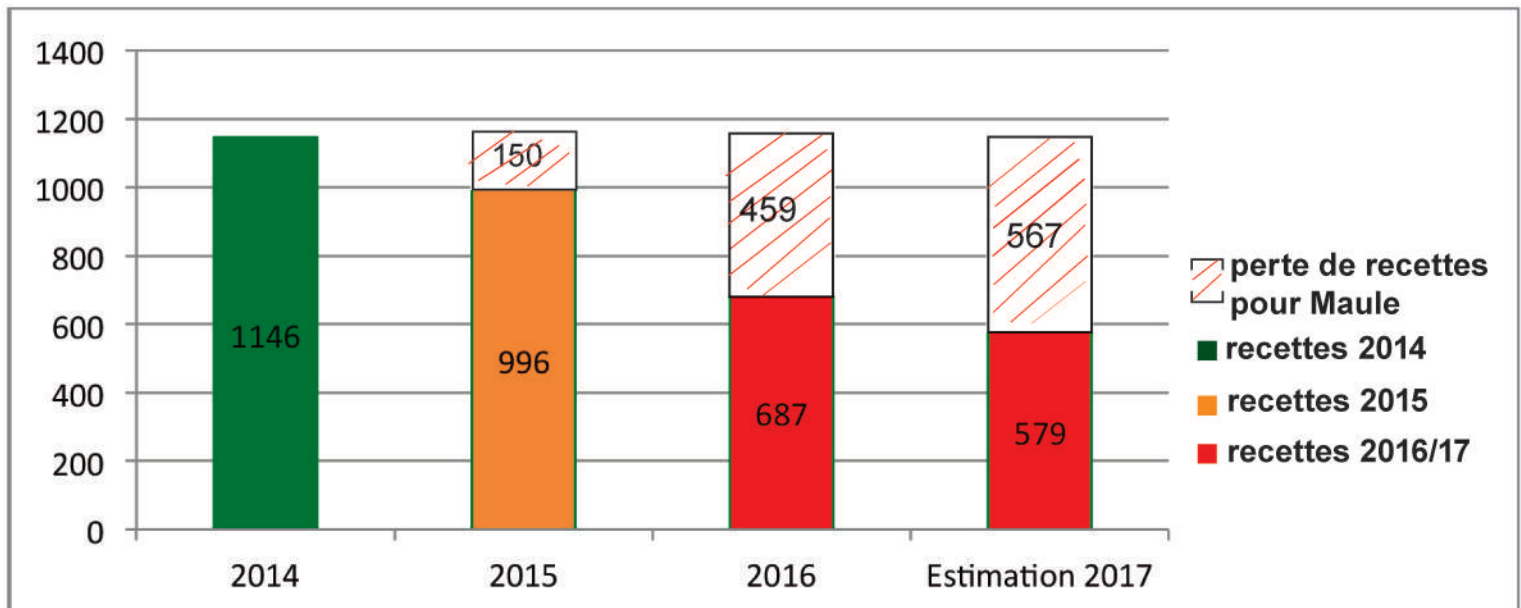
Le budget Primitif 2016 a été adopté le 11 avril dernier à l'unanimité moins 3 abstentions.
Zoom sur ce moment essentiel de la vie de la commune et sur la situation financière de Maule.

Un budget rigoureux confronté à la poursuite du désengagement massif et injuste de l'Etat

Incapable d'avoir le courage de prendre les décisions qui permettraient de redresser ses finances publiques (dette essentiellement, déficit dans une moindre mesure), l'Etat impose depuis plusieurs années maintenant aux communes et aux autres collectivités locales des décisions extrêmement injustes et pénalisantes, sous forme de baisse de recettes ou de nouveaux prélèvements.

Ainsi, entre 2014 et 2017, l'Etat aura pénalisé de manière directe ou indirecte la commune de Maule à hauteur de 1 176 000 € : c'est considérable car ces ressources sont indispensables pour maintenir à niveau son patrimoine et ses prestations aux Maulois.

En K€, évolution des recettes de DGF (dotation globale de fonctionnement), de FDPTP (fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle), et de la dotation départementale aux crèches.



Ce graphique est édifiant et explique l'énormité que cette perte de recettes par l'État de 1 176 000 € en 3 ans représente pour Maule. Pour s'en faire une idée, voici ce que cette somme représente :

- une hausse de 31% du taux des impôts
- une année complète d'épargne de fonctionnement
- presque la moitié du programme de rénovation à venir du groupe scolaire Coty
- le quart de notre endettement constaté au 1er janvier 2016

Rien qu'en 2016, l'Etat pénalise de manière directe ou indirecte la commune de Maule à hauteur de 459 000 euros par rapport à 2014. Ceci représenterait une hausse du taux des impôts supérieure à 12% si l'on compare 2016 à 2014. Nous avons refusé de faire ce choix.

DOSSIER BUDGET 2016

Revalorisation très raisonnable des impôts compte tenu des décisions de l'Etat

Comment est financé l'écart ?

Par des économies de fonctionnement et non par l'augmentation massive de l'impôt communal.

Bien loin des hausses d'imposition qui permettraient uniquement de compenser ce que l'Etat nous ponctionne, la municipalité n'a que très peu revalorisé les impôts des Maulois depuis le début du mandat :

- 2014 : 0% (pas de hausse)
 - 2015 : + 2,9% (baisse communale de 3 % grâce à un transfert à l'interco de l'équivalent de 6 %)
 - 2016 : + 2,8%
- Soit au total sur 3 ans : + 5,7% de revalorisation du taux de fiscalité, lorsque l'Etat nous retire l'équivalent de 8% d'impôt rien qu'en 2016, et 31% sur trois ans !

Global des dépenses de fonctionnement

↗ 0,8 %

Dans le budget 2016, les dépenses réelles de fonctionnement n'augmentent quasiment pas.

A titre d'exemple :

La masse salariale évolue très peu (par exemple, non remplacement du 3^{ème} policier municipal parti en 2015 ; en revanche la commune investira dans une seconde tranche de caméras de vidéoprotection, dont les coûts d'investissement ne sont pas récurrents).



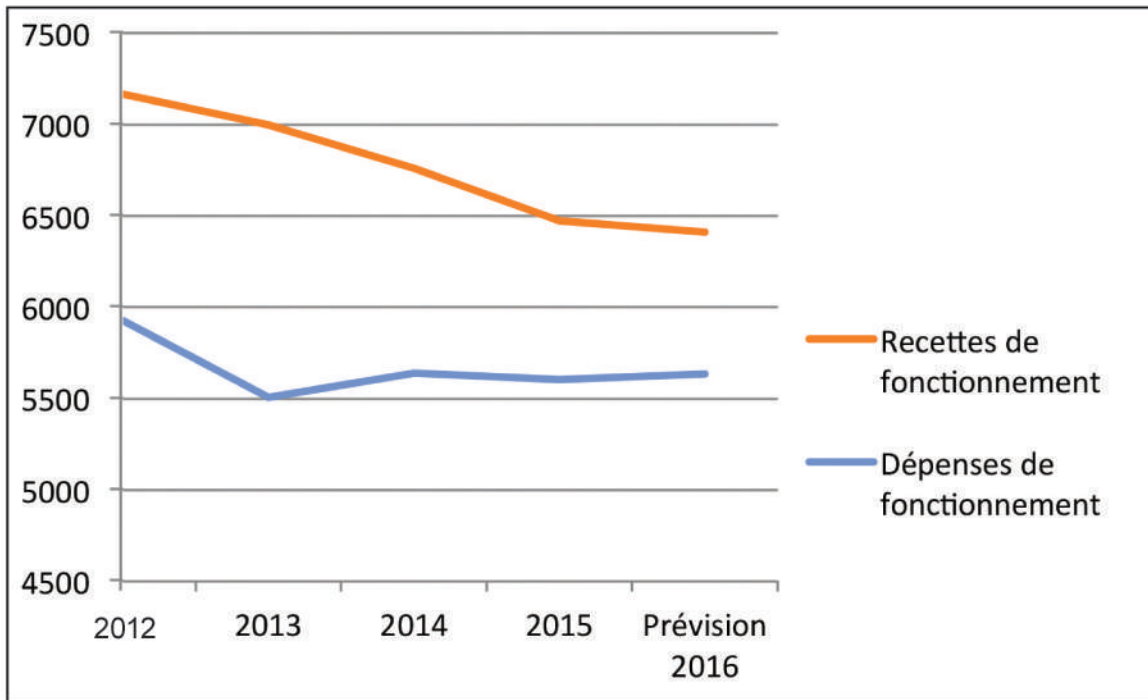
↘
2,5 %

Les subventions versées aux associations diminuent globalement en moyenne de 2,5%, après un examen approfondi de la situation et de la trésorerie de chacune des associations.

Remboursement de l'intérêt de la dette diminuée de
14 % ↘

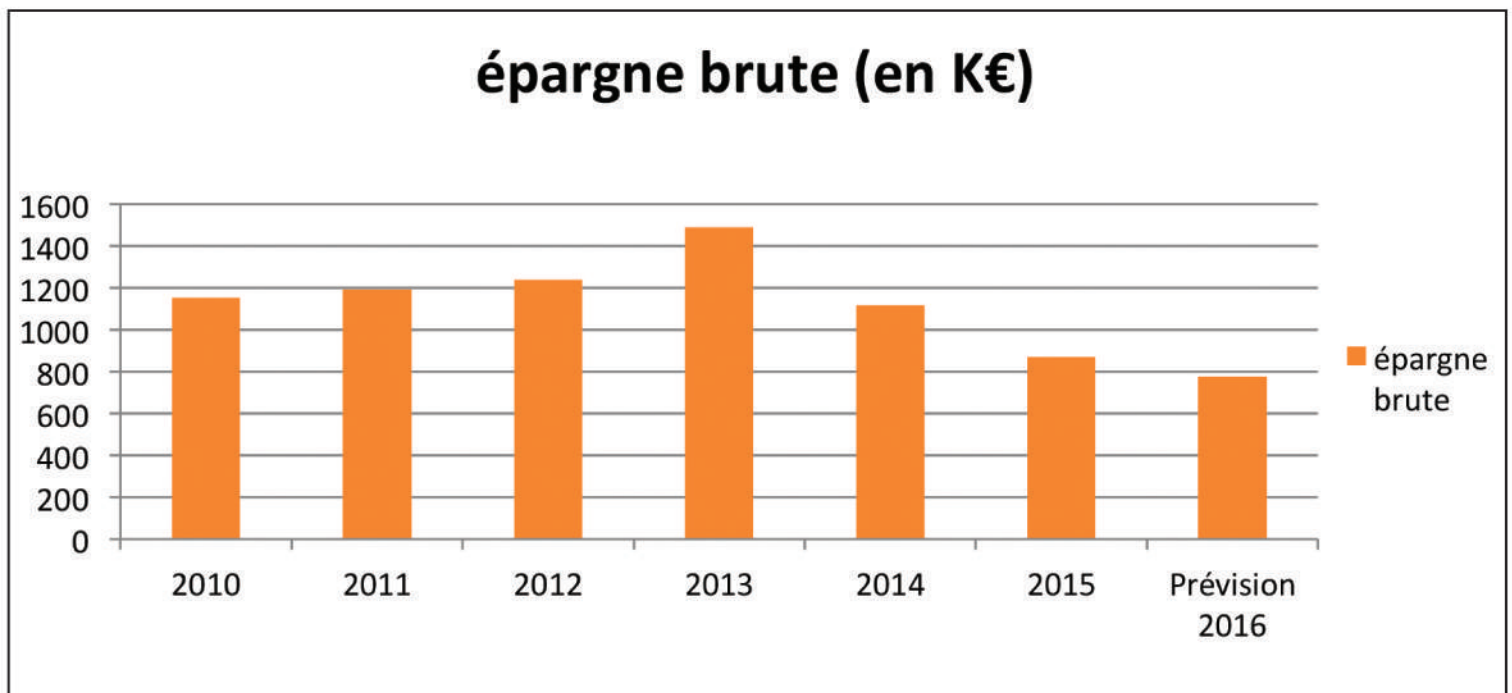
DOSSIER BUDGET 2016

Diminution de l'épargne pour compenser le manque à gagner imposé par l'État



L'écart entre les recettes et les dépenses se réduit, sans que cela ne soit dû aux dépenses, qui évoluent peu en 2014 et stagnent en 2015 et 2016.

C'est bien la diminution des recettes de l'État qui réduit notre épargne de fonctionnement :



L'épargne « brute » correspond à la différence entre les recettes et les dépenses « réelles » de fonctionnement.

DOSSIER BUDGET 2016

Parmi les principaux investissements de 2016



→ Travaux les plus urgents groupe scolaire Coty : 50 000 € HT sans subvention à ce stade (en attendant la rénovation)

→ Avant-projet détaillé groupe scolaire Coty : 20 000 € HT (pour rénovation de l'ordre de 2,4 M)

→ Allée Stade Saint Vincent entre l'école Coty et la place des Fêtes : 45 000 € HT



→ Vidéoprotection
2ème tranche : 100 000 € HT (subvention FIPD 30 %) – reporté de 2015 à 2016

→ Remplacement de luminaires diverses rues : 80 000 € HT

→ Eclairage public rue du Val Durand et rue du Gré : 55 000 € HT



→ Rénovation courts de tennis (refacturé au tennis club) : 50 000 € HT

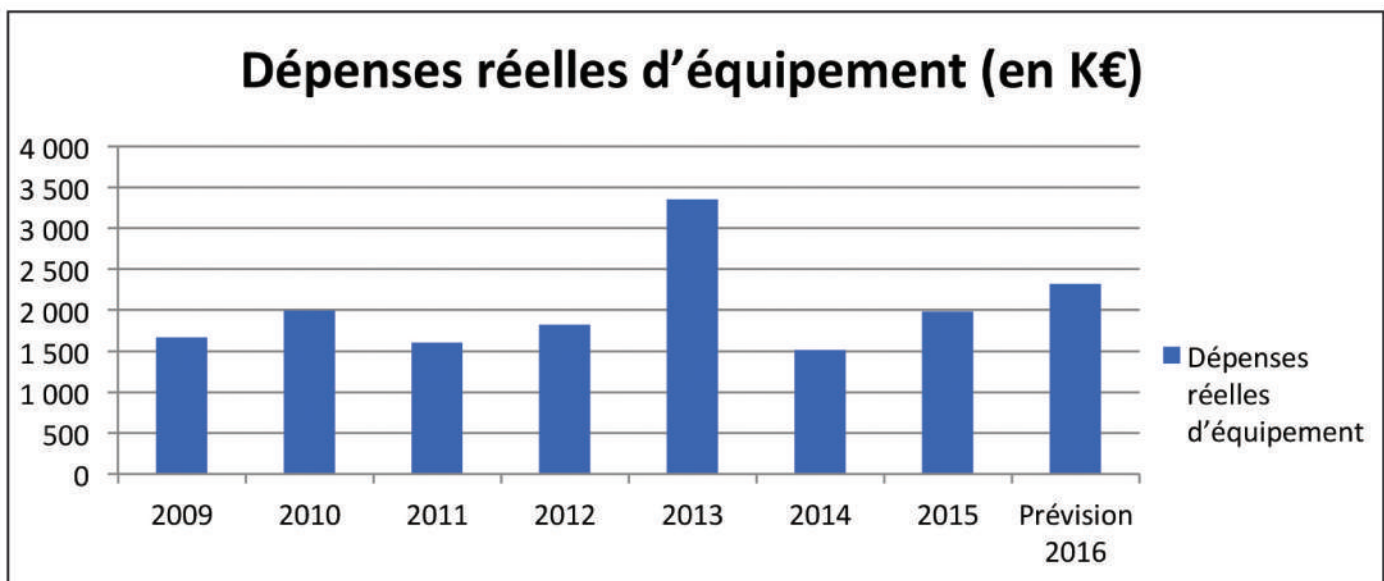
→ Fin de la restauration de la tour de l'église (façade Est) : 252 000 € HT (subvention 70 % DRAC et Conseil départemental)

→ Curage bassins cote de Beulle et route d'Herbeville : 30 000 € HT

→ Réfection mur cimetière : 45 000 € HT

Le programme d'investissements

Le programme global d'investissements 2016 s'élève à 2,3 M€ :



DOSSIER BUDGET 2016

Deux investissements phares du mandat retardés par la Région et l'Etat

La rénovation du groupe scolaire Coty mise en stand by par la précédente majorité régionale

Ce projet a toujours été et demeure l'investissement principal de la mandature. Le coût des travaux est évalué à 2,4 M€ HT, à répartir sur plusieurs exercices pour des raisons à la fois techniques (ne pas perturber les classes) et de moyens financiers.

Nous avons toujours posé comme condition nécessaire, l'obtention de subvention du Département et de la Région dans le cadre d'un contrat départemental et régional. Sans ces subventions, il serait suicidaire pour le contribuable maulois d'assumer une telle charge financière.



La rénovation du groupe scolaire Coty, priorité du mandat.

L'obtention du contrat départemental ne posera pas de problème auprès du Conseil départemental, (30 % plafonné à 2 M€) mais la subvention principale est celle de la Région. Or, celle-ci nous informe que la subvention ne pourra pas être obtenue avant 2019, et pour un montant bien inférieur à celui qui était précédemment accordé. (elle passe de 35 % à 18 % de 3 M€ soit une perte de 400 K€)

Dans le contexte de crise financière pour les collectivités locales que nous connaissons tous, il est totalement impossible de réaliser la rénovation du groupe scolaire René Coty telle qu'initialement prévue, sans attendre les subventions, de plus avec une subvention régionale en forte baisse. Ceci serait totalement déraisonnable.

Nous avons immédiatement alerté Valérie Péresse, nouvelle Présidente du Conseil régional, sur cette situation très pénalisante et profondément injuste, et nous espérons pouvoir trouver avec les services de la Région une solution. A défaut, il nous faudrait avec amertume revoir le planning et/ou la consistance de ces travaux pourtant totalement nécessaires et toujours prioritaires pour nous.

Nous mettons tout en œuvre, en concertation avec les directrices et les parents d'élèves, pour atteindre nos objectifs communs.

La réalisation d'un bassin de rétention remise en cause par l'Etat



Un bassin de rétention tel qu'illustré ci-dessus permettrait de contenir l'eau en cas d'orages violents ou de très fortes pluies.

Autre projet très important : la réalisation de bassins de rétention, dont un premier, route d'Andelu, afin de limiter voire éviter totalement toute coulée d'eau boueuse par très fort orage, comme nous avons pu en connaître par le passé (2 fois en 20 ans). Ce projet avait déjà été retardé, car n'étant pas propriétaires de la parcelle, nous avons dû nous rapprocher des agriculteurs propriétaires et négocier avec eux. Or, après de longues discussions aboutissant enfin à un projet de bail accepté par tous, un nouveau texte de réglementation sur l'eau paru au 1er janvier 2016, le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), remet en cause la faisabilité de ce type d'ouvrage.

Selon ce Schéma, le bassin de rétention n'est pas considéré comme un aménagement prioritaire pour retenir les eaux de pluies ; le risque est donc important car M le Préfet des Yvelines peut refuser l'autorisation de le construire. Il doit dans tous les cas faire l'objet d'une instruction au titre de la loi sur l'eau, ce qui n'était pas le cas auparavant et retarderait fortement le délai (12 à 18 mois avec un risque de refus au final).

Le Préfet est actuellement questionné sur un accord de principe de réalisation afin de pouvoir entamer l'instruction d'une autorisation à obtenir dans le cadre de la nouvelle loi sur l'eau (délai d'un an minimum !).

DOSSIER BUDGET 2016

Des projets très importants accompagnés par la commune

EHPAD

Un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) sera construit à la sortie de Maule, près de la Rolanderie. Il accueillera 98 lits ainsi que des places en accueil de jour, et sera achevé en 2019.

Les travaux seront financés par un bailleur social, le groupe Polylogis, sur un terrain vendu par la commune, et la structure sera gérée par la Fondation Caisse d'Epargne pour la Solidarité, le tout subventionné par le Conseil Départemental et l'ARS.



Parcelle route d'Andelu sur laquelle est projeté l'EHPAD

Résidence services

Une résidence pour personnes âgées autonomes, alliant logements à loyers modérés avec domotique et services, pourront accueillir jusqu'à 81 locataires et seront achevées début 2019.



Maison médicale

Confrontée comme de nombreuses communes à une pénurie à venir de médecins généralistes, Maule souhaite installer une maison médicale sur son territoire et prépare actuellement, en concertation avec tous les professionnels de santé de la commune qui le désirent, l'aménagement de cette structure qui pourra accueillir, entre autres, plusieurs médecins généralistes, un spécialiste, un laboratoire de prélèvements, des kinésithérapeutes, des professions para-médicales...

Du côté des logements

- Domaine Saint Jacques : derrière le collège, un programme de 37 maisons individuelles s'est achevé début 2016
- Terrasses d'Agnou : derrière la Tourelle, programme de 26 maisons quasiment achevé
- Projet résidentiel derrière le parking Franprix

Ces nouveaux logements permettront d'inverser la courbe de population qui se dégradait et surtout rendront de grands services à la population de Maule et ses environs.



Domaine Saint-Jacques

DOSSIER BUDGET 2016

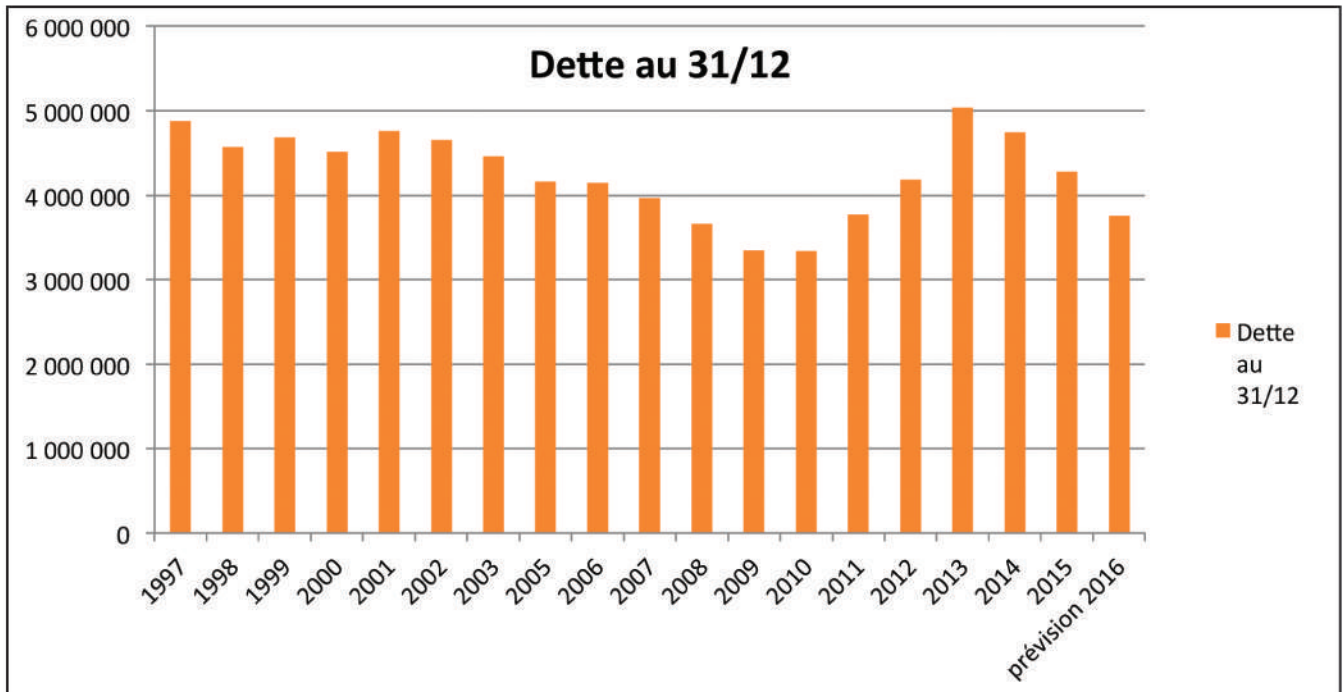
Pour la 3^{ème} année consécutive, la commune se désendette

Il a déjà été rappelé à plusieurs reprises que la commune a connu jusqu'en 2013 un cycle d'endettement, qui coïncidait avec la rénovation du groupe scolaire Charcot puis la réalisation du contrat départemental et du contrat régional, avec des investissements importants (entrées de ville, école de musique, planète jeunes...)

Cet endettement était parfaitement maîtrisé, compatible avec notre capacité de désendettement, et inférieur à ce que Maule avait déjà connu par le passé.

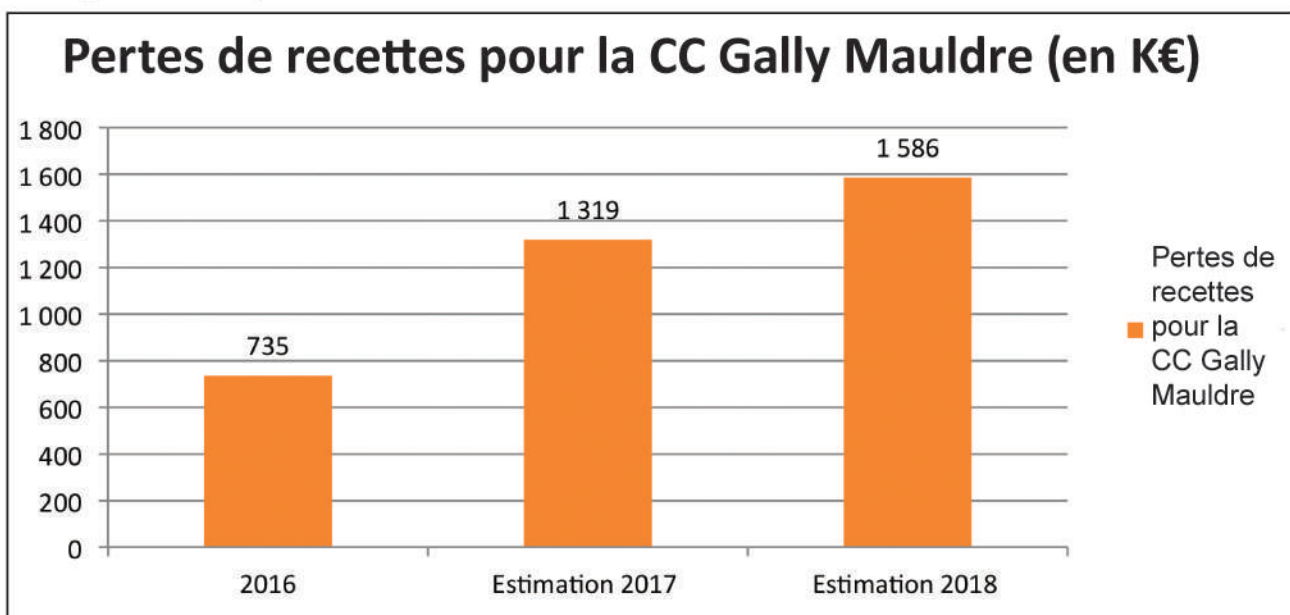
Un cycle de désendettement a commencé en 2014 et s'est poursuivi en 2015. Il en sera de même en 2016, puisque la dette de Maule baissera de 12% cette année.

Entre 2014 et 2016, l'endettement de Maule aura diminué de 27% : ce qui nous prépare au financement de la rénovation du groupe scolaire René Coty pour lequel de 1 M à 1,3 M resteront à la charge de la commune après subventions.



Du côté de notre Communauté de communes Gally Mauldre

La Communauté de communes est malheureusement confrontée à des décisions (pour la plupart imposées par l'Etat) bien plus drastiques encore que notre commune de Maule :



En 3 ans, la CC Gally Mauldre aura perdu 3,6 M€. Ceci représente l'équivalent d'une hausse fiscale de plus de 3 points d'impôts, ce qui est considérable.

DOSSIER BUDGET 2016

Du côté de notre Communauté de communes Gally Mauldre

Rien qu'en 2016, notre intercommunalité a perdu plus de 700 K€ ; pour compenser un tel manque, c'est encore une hausse de plus de 40% qu'il aurait fallu voter. Bien évidemment il était hors de question d'augmenter les impôts dans de telles proportions.

Toutefois, nous n'avons pas eu d'autres choix que de proposer une hausse des impôts des ménages de l'ordre de 15%, soit en moyenne 20€ par ménage maulois.

Notre communauté de communes poursuit ses efforts en matière de mutualisations de ses prestations (collecte des déchets, transport, restauration scolaire...) afin de faire baisser les coûts.

Par ailleurs, notre intercommunalité, bien qu'amputée d'une part conséquente de ses recettes, œuvre pour améliorer l'offre de transport sur le territoire, et pour l'arrivée du très haut débit dans tous les foyers entre 2017 et 2020 selon les communes.



*Le Très Haut Débit pour tous,
un objectif prioritaire de la CC Gally Mauldre*

Retrouvez notre communauté de communes sur www.cc-gallymauldre.fr sur la page Facebook-communauté-de-communes-Gally Mauldre.

Fiscalité, situons-nous

La fiscalité payée par les ménages Maulois, taxe d'habitation et foncier bâti (hors TEOM) reste inférieure à la moyenne des communes des Yvelines de 5.000 à 10.000 habitants :

Pour 2014, dernière année de comparaison possible, le montant des impôts communaux payés à Maule est de 642 € par habitant, contre 667 € en moyenne pour la strate yvelinoise. Nous sommes donc inférieurs de 3,5% à la moyenne et inférieur de 27 % à la commune la plus chère de la strate.

Conclusion

La commune de Maule s'efforce de maintenir une gestion vertueuse tenant nécessairement compte de la pression énorme exercée par l'Etat depuis deux ans maintenant :

- ✓ Le recours à la fiscalité reste très mesuré compte tenu de l'ampleur des recettes que l'État ne verse plus ou des prélèvements nouveaux qu'il impose aux collectivités
- ✓ Des économies significatives sont trouvées sur les principaux postes de dépenses
- ✓ Nous maintenons un programme d'investissement raisonnable compte tenu du report contraint de la rénovation du groupe scolaire Coty et de la construction d'un bassin de rétention
- ✓ L'endettement communal, par ailleurs raisonnable (nos ratios d'endettement sont déjà largement inférieurs aux moyennes nationales de la strate), aura baissé de 27% en 3 ans.



David PICARD
DGS
DGS de la C.C Gally Mauldre



Laurent RICHARD
Maire,
Président de la C.C. Gally Mauldre,
Conseiller départemental des Yvelines

INTERVENTION DES ÉLUS DE LA LISTE MIEUX VIVRE À MAULE AU SUJET DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL

L'analyse des résultats de l'exercice budgétaire 2015 et la présentation du budget primitif 2016 appellent plusieurs observations de la part des élus de Mieux Vivre à Maule.

Concernant le programme d'investissement 2015, il s'élève à 2 581 000 €. Et vous nous indiquez que **son taux de réalisation est de 78 %** par rapport au montant inscrit dans le budget primitif 2015.

Cela correspond à **un volume de restes à réaliser de 598 000 € pour 2016**. Autrement dit, en 2016, il est reporté presque $\frac{1}{4}$ (23 % exactement) des investissements qui étaient prévus pour 2015.

L'an dernier, le constat avait été le même : un taux de réalisation de 78%. Par contre, les années précédentes, le taux de réalisation des investissements se situait autour de 90 %, voire plus.

Nous souhaitons un retour à un taux de réalisation des investissements proche de 90%, ce qui montrerait une bonne adéquation de la charge de travail par rapport aux moyens de la commune (en études, en suivi, ...).

Toujours sur le plan des investissements, nous rappelons que dans **notre programme 2014-2020 nous proposons** la rénovation du groupe scolaire René Coty, la réalisation de bassins de rétention et la construction d'une maison médicale.

Concernant la rénovation du groupe scolaire René Coty, vous nous avez appris lors du dernier Conseil municipal qu'une décision prise par le Conseil Régional en juin 2012 oblige désormais toute collectivité désireuse d'obtenir une subvention d'attendre la fin de la réalisation de son contrat de plan (si elle en a un en cours), et de ne déposer une nouvelle demande qu'après un délai de carence de 3 ans. Si tel est le cas pour Maule, cela ne permet pas de déposer un nouveau dossier de subvention auprès du Conseil Régional avant 2019.

Nous regrettons, tout autant que vous, cette situation, mais nous nous interrogeons sur le fait que cette disposition de 2012 n'ait pas été intégrée à la réflexion plus en amont. Cela aurait peut être permis de planifier certains travaux d'une autre manière.

Mais, nous sommes persuadés que vous agirez de manière efficace auprès de Mme Péresse pour plaider la cause de Maule.

En tout cas, profitons de ce laps de temps pour préparer très sérieusement le dossier de subvention afin d'être dans les premières collectivités à bénéficier d'une aide régionale en 2019. Tout nouveau décalage au-delà de 2019 ne serait ni compréhensible, ni acceptable.

Concernant le bassin de rétention, nous prenons acte des dispositions du SDAGE qui, a priori, nous interdiraient de construire un tel équipement sous prétexte qu'il serait plus dangereux que salutaire en cas de pluies violentes, bien que les décisions du COBAHMA semblent prioritaires sur le SDAGE.

Pour mémoire, l'étude du COBAHMA prévoit un bac de rétention des coulées de boue à l'emplacement situé en face du Funerarium.

Pour ce sujet, nous soutiendrons toute démarche pour faire avancer au plus vite ce dossier que nous réclamons depuis plusieurs années.

Concernant la maison médicale, même si le projet ne devrait pas impacter directement le budget primitif 2016, nous aurions aimé qu'il soit mentionné, pour mémoire, dans les investissements à engager d'ici à 1 à 2 ans.

Enfin, concernant l'évolution des impôts locaux, vous proposez de **voter une hausse de + 2,8 %**.

Nous sommes bien conscients que, dans le contexte de crise actuelle et de volonté de diminuer les déficits publics, les collectivités locales voient leurs ressources diminuer.

Nous rappelons pour mémoire :

→ Au niveau du département des Yvelines, l'augmentation brutale de + 66 % de la part départementale de la taxe foncière, soit une augmentation moyenne de 125 € par foyer.

→ Au niveau de la Communauté de communes Gally-Mauldre, la hausse de + 15 % de la fiscalité additionnelle sur les ménages pour couvrir la hausse du prélèvement FPIC qui a été reporté du niveau communal au niveau intercommunal, permettant au passage (il ne faut pas l'oublier) le versement de 60 000 € de dotation d'intercommunalité supplémentaire ; prélèvement FPIC dont l'origine remonte à loi de Finances 2012, rappelons-le.

→ La hausse de +1 % des bases, fixée par l'Etat.

Au final, les différentes fiscalités devraient représenter **une augmentation de l'ordre de 150 à 200 €**.

Compte tenu de cette situation, nous pensons qu'il était possible de ne pas augmenter les taxes locales au niveau de la commune :

- en recherchant des économies supplémentaires en fonctionnement,

- en réduisant l'excédent de fonctionnement affecté en recettes d'investissement et en calibrant, en conséquence, le volume des investissements (par exemple, le report d'un an de la vidéoprotection représente 100 000 €),

- en demandant une participation de la réserve parlementaire de M.Tétart, notre député, qui a distribué 130 000 € en 2015 auprès de plusieurs communes dont 50 000 € à Houdan.

**Les élus de la Liste
Mieux Vivre à MAULE**

HISTOIRE

LE TOUR DE L'ÉGLISE

Voici que l'église Saint-Nicolas retrouve peu à peu sa splendeur initiale. La lumière joue sur la pierre blonde révélant l'ouvrage des sculpteurs, ces pierreaux qui nous ont laissé, au gré de leur inspiration, entrelacs, feuillage, visages humains ou masques grimaçants.

Avant même que disparaissent les derniers échafaudages, pourquoi ne pas faire tout simplement le tour de l'église et découvrir que son environnement ne fut pas toujours celui que nous connaissons aujourd'hui.

Arrêtons-nous, face à l'entrée principale.

En 1989, grâce à la lecture des livres des marguilliers, ces hommes qui étaient chargés de tenir les comptes de l'église, nous avons découvert que cette entrée fut, autrefois, précédée d'un porche. Et l'examen du mur au bas de la tour fit effectivement découvrir la trace d'ancrage de la couverture. Et voilà qui explique plus facilement la présence des deux arcades ouvrant sur l'ancien prieuré. Il faut vous dire que ces arcades ont été l'objet d'une découverte fortuite. En 1909 le bâtiment qui abrite aujourd'hui la bibliothèque, appartenait à M. Belorgey, marchand de vins en gros. C'est à l'occasion de travaux dans ce mur, mitoyen avec l'église, que ces arcades furent mises à jour.

Face à l'église s'est tenu pendant des siècles le marché au blé. L'espace était restreint et bien encombré les jours de marché. Des textes nous racontent le mécontentement de certains curés trouvant que les sacs de grain entravaient l'accès à l'église. En effet, c'est seulement en 1849 que l'espace fut aplani et agrandi, ce qui explique les escaliers des maisons face à l'église.

Arrêtons-nous maintenant, place de la mairie. Jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, ici se trouvait le cimetière. La porte côté nord de l'église, appelée parfois porte des morts, y donnait accès. Un calvaire y était dressé. Les rues étaient étroites car si d'un côté se trouvait le cimetière, de l'autre se dressait un imposant bâtiment qui deviendra l'auberge de la Belle image et sera détruit pour construire en 1865 la mairie. Lorsqu'en 1770 mademoiselle de Logivière, marquise de Maule, fit don à la paroisse d'un terrain où s'installa le cimetière actuel, celui-ci jouxtant l'église fut rapidement désaffecté. La place peu à peu libérée du cimetière, une maison fut construite contre le mur de l'église en 1794 comme nous le montrent photos ou cartes postales anciennes. Elle abrita un temps la société des « Dames françaises » puis du Secours mutuel. Elle fut détruite en 1920.

Pour quitter cet ancien cimetière, nous aurions pu descendre les marches de l'escalier menant à la rue Parisis. La rue Maurice Berteaux, n'existait pas. Elle ne fut percée qu'en 1900 et s'appela d'abord... rue neuve.

Et puisqu'aujourd'hui la rue Maurice Berteaux existe, empruntons-la pour continuer le tour de l'église. Nous voici arrivés au niveau des fenêtres de la crypte à l'endroit même où des plans du Moyen Age situaient une tour dont les bases ont été retrouvées lors du percement de la rue.

Quelques pas vers le petit jardin et nous voici devant les ouvertures surplombant le plus beau vestige de l'ancien prieuré, une salle enterrée la salle basse du XIII^{ème} siècle (on y accède par le musée). Au-dessus se dressait un imposant bâtiment appartenant lui aussi à l'ancien prieuré. Menaçant ruine, il ne fut pas restauré mais tout simplement abattu voici bientôt 70 ans.

Empruntant l'escalier nous arrivons dans « la cour du prieuré » jadis jardin des moines. Nous voici face au musée, installé grâce à l'opiniâtreté de son fondateur Victor Aubert, dans le seul vestige du prieuré. Ainsi se termine le tour de l'église. La visite de l'église elle-même, vrai livre d'histoire, demande de nombreuses pages. Nous ne pouvons donc, ici, vous en dire davantage.



Sur cette photo, on distingue, côté place, la maison accolée à l'église et côté Quincampoix le mur dans lequel furent découvertes deux arcades.



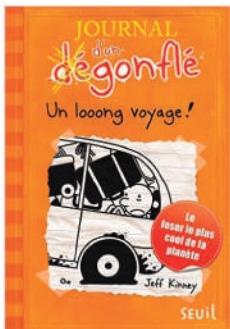
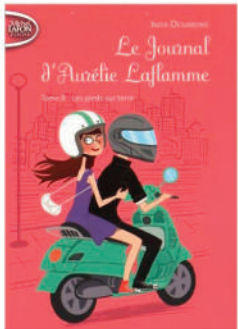
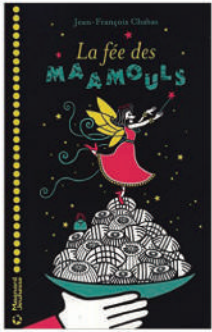
Odette COSYNS
Conseillère municipale,
déléguée au patrimoine

CULTURE

ESPACE CULTUREL MARCEL TRÉBOIT

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

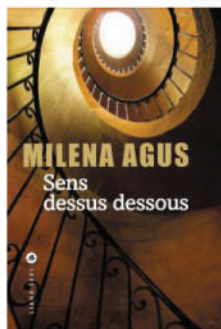
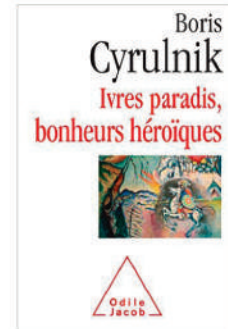
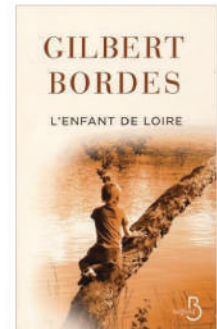
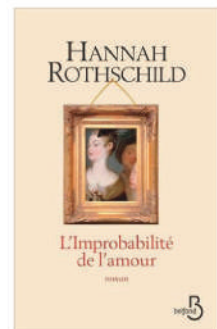
Jeunesse



Ados



Romans - policiers - littérature étrangère



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

24 rue Quincampoix 78580 MAULE

☎ 01.30.90.80.51

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne

Céline Rallon

Responsable de la bibliothèque municipale
et du P.I.J (Point Informations jeunesse)

CULTURE

ESPACE CULTUREL MARCEL TRÉBOIT

MUSÉE VICTOR AUBERT



Préhistoire, histoire, arts et traditions populaires



L'objet du mois



Couteau à greffer

Le greffage est une opération délicate mais indispensable pour multiplier arbres et arbustes que l'on ne peut bouturer. Elle consiste à inciser la plante mère, le porte-greffe, pour y insérer le greffon.

L'outil utilisé pour cette opération s'appelle tout simplement un couteau à greffer. La lame doit en être impérativement très tranchante afin de ne pas abîmer les fibres végétales.

Une nouvelle exposition vous est proposée. Encore du nouveau au musée ? Une raison de plus pour y venir ou y revenir. Et pour les enfants, un quiz à tous les étages !

MUSÉE Victor AUBERT

78580 MAULE
Préhistoire, Histoire, Arts et Traditions populaires



Nouvelle exposition :

Jardins d'ici...et de toujours...

Puisque juin est le mois des jardins, ne manquez pas d'aller découvrir cette nouvelle exposition.

Vous y trouverez, notamment, l'histoire des jardins du Moyen Age à nos jours où le végétal part à l'assaut des murs et des toitures.

Mais nous nous sommes aussi attardés dans les jardins de moines.

Après votre visite, pourquoi ne pas vous arrêter dans le petit jardin du prieuré pour y retrouver des plantes qui y poussaient sans doute quand, au Moyen Age des moines méditaient en cet endroit.

Le musée est ouvert chaque mercredi ainsi que le week-end du 4 et 5 juin. En dehors des heures d'ouverture, visites sur rendez-vous pour les groupes. Entrée libre.

MUSÉE VICTOR AUBERT

24 rue Quincampoix ☎ 01.30.90.61.49
www.museeaubertmaule.free.fr

ASSOCIATION - L'ACIME

L'ACIME vous propose...



En juin,

➤ Visite commentée du château de Beynes Samedi 11 juin après-midi

Depuis le XII^e siècle, le château de Beynes a connu une histoire mouvementée, Ses fonctions successives de fortification défensive, de résidence seigneuriale, puis royale, ont entraîné d'importantes transformations architecturales.

Après 1735, ses matériaux nobles ayant été vendus par son propriétaire d'alors, il tombe dans l'oubli, s'enfouissant peu à peu sous des milliers de mètres cubes de terre et de végétation. Depuis la fin de la dernière guerre, des bénévoles et des professionnels, avec beaucoup d'énergie et de persévérance, travaillèrent à le dégager, le fouiller et le consolider. Une reconstruction de son ravelin vient de s'achever.

Devenu propriété de la municipalité de Beynes, son classement « Monument Historique » en 2014 témoigne de ses intérêts éminents.

Depuis 2009, des membres de l'association « Beynes Histoire et Patrimoine » s'emploient avec passion à le valoriser en proposant des visites guidées.

Celle de ce 11 juin sera réservée à notre groupe.

Participation aux frais : adhérent : 5€ - non adhérent : 6€ - moins de 16 ans : 4€
Inscription obligatoire ☎ 01 30 90 92 58



Association Culturelle pour l'Information
de Maule et des Environs.
L'ACIME : ☎ 01.30.90.84.26



VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DE JUMELAGE DE MAULE ET DE LA VALLÉE DE LA MAULDRE

Le Comité de Jumelage de Maule et de la Vallée de la Mauldre et Aulnay-Rando vous proposent une



Sortie pique-nique au Buat



**Dimanche
5 juin**

à 9h00 au lycée du Buat
(Rue du Buat, grand portail)



- ✂ Accueil dès 08:30 h (Parking 20 places disponibles).
 - ✂ Départ à 09:00 h du château pour une rando de 3 heures dans la vallée. Les non-randonneurs peuvent ne venir qu'à 11:30 h.
 - ✂ Puis pique-nique en commun dans les jardins du Buat.
 - Les participants amènent : salade, dessert et boisson(s), et pourront mettre les glacières des pique-niques au frais dans le bâtiment.
 - Les deux associations offrent l'apéritif et se chargent du barbecue.
 - Le Jumelage s'occupe du fromage, du pain et de l'eau.
 - ✂ Après-midi festive avec activités de plein air : pétanque, tir à la corde ... et/ou visite du musée Victor Aubert spécialement pour l'occasion.
- Paielement demandé au moment de l'inscription :**
- ✂ Soit par chèque ou espèces déposés sous enveloppe chez M. Contet (tél : 06 10 10 66 90) pour Aulnay ou J.-L. Pichon pour Maule
 - ✂ Soit par virement bancaire : FR76 3000 4008 7300 0084 3444 154 en mentionnant dans le libellé "Sortie Buat + votre nom".
- 5 € Adhérent / 6 € Non adhérent

Clôture des inscriptions le 3 juin

<http://cjmvm.free.fr>

CHORALE DU VAL DE MAULE



Chorale du Val de Maule

CONCERT



EDITORIAL YADAROLA
L'été y. Misa de MAULES SMOÏE
Samedi 4 juin 2016
à 20h30

MISATANGO Martin PALMERI

Direction : Sylvie Fourmont
Piano : Marie-Ange Bréard-Pierre
Bandonéon : Philippe Picot

Participation aux frais :
Adulte 15 € - Enfant 12 €

Réservation
email : laurebelle@orange.fr
☎ 01.30.90.49.12/17

Eglise Saint-Nicolas
MAULE

Nous donnerons le samedi 4 juin 2016, en l'église de Maule, la Misatango ou Misa a Buenos Aires de Martin Palmeri. C'est une messe en latin mais sur des rythmes de tango argentin. Elle a été composée en 1996. Martin Palmeri, né en 1965 en Argentine, a écrit de nombreuses œuvres de musiques profanes et religieuses.

Pour cette Misatango, on ne peut pas se passer de l'instrument typique du tango : le bandonéon. Pourtant, le bandonéon est né en Allemagne, il remplaçait l'harmonium pour jouer des musiques sacrées dans les églises.

Pour l'anecdote, il serait arrivé à Buenos Aires grâce à un marin britannique qui l'aurait échangé contre une bouteille de whisky. Avec la Misatango, le bandonéon renouera avec sa vocation première. Et nous, nous renouerons avec un accompagnement original.

En première partie, nous chanterons des œuvres de Carlos Guastavino (1912-2000), surnommé le « Schubert de la pampa » qui a écrit pour la voix et le piano et dont le style romantique prend ses racines dans la musique populaire argentine. Un beau programme en perspective !

Josyane SCHNEIDER
Association Chorale du Val de Maule
<http://choralevalmaule.canalblog.com/>
laurebelle@orange.fr



VIE ASSOCIATIVE

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Actualités

L'exposition des travaux des adhérents de l'association aura lieu les 11 et 12 juin Salle du Prieuré à Maule.



Enfants : vacances d'été

Stages loisirs créatifs

- 6, 7 et 8 juillet

- 29, 30 et 31 août

Tarifs pour les 3 jours :

48€ pour les adhérents

51 pour les non adhérents

Plus d'informations sur le blog :
latelierdesbeauxartsdemaule.unblog.fr

☎ 06 63 40 36 26



ACAD'OR

ACAD'OR

VOUS ETES **RETRAITES** (seul (e) ou en couple) ET VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS DIVERTIR, DE SORTIR A DES TARIFS « GROUPE »

ALORS REJOIGNEZ NOUS... **SANS SOUCI D'ORGANISATION NI DE TRANSPORT.**

ADHERENT OU PAS, VOUS ETES LES BIENVENUS.

**VOICI NOTRE PROGRAMME
DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2016**

DU 7 AU 11 SEPTEMBRE:

VOYAGE DANS LE JURA

LE 11 OCTOBRE:

DECOUVERTE DU SAFRAN ET DE
LA MUSIQUE MECANIQUE DANS
LE CALVADOS

LE 15 NOVEMBRE:

THEATRE « LE SYNDROME DE L'ECOSSAIS »
AVEC THIERRY L'HERMITE ET BERNARD CAMPAN

LE 15 DECEMBRE:

JOURNEE CABARET DANS LE GATINAIS



CONTACTEZ NOUS acador78580@gmail.com

Ou 06 80 20 03 25

AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

INVITATION

TRADITIONNEL MECHOUI AU CHAMP DE TIR

organisé par

L'Association Amicale des Anciens Elèves des Ecoles Publiques de Maule



ADHÉRENTS ET AMIS

NE MANQUEZ PAS CE RENDEZ-VOUS

DIMANCHE 12 JUIN 2016

A PARTIR DE 12 HEURES

Participation :

Adhérent : 26 € - Non Adhérent : 30 € - Moins de 13 ans : 15 €

Inscriptions avant le 5 Juin 2016

impérativement par courrier à Michel ALEXANDRE 5, rue du Buat - MAULE - 78580

Des questions ? tél. : 06 81 25 60 11 ou email : contact@aaemaule.fr

US MAULE CYCLISME

L'union sportive Maule Cyclisme organise un concert avec

Gospel Attitude

Sous la direction de Jacky Weber



Samedi 11 juin à 21 heures

A l'église de MAULE (78580)

Prix des places : Adultes : 12 euros
Enfants de 12 à 18 ans : 8 euros
Enfants moins de 12 ans : gratuit

Renseignements et réservations :

Par mail : concert.usmaulecyclisme@gmail.com ou au **06.64.61.80.50**

Association SOL IN MANTES - Email : gospelmantes@free.fr - Site : <http://gospelmantes.free.fr>

Ne pas jeter sur la voie publique.



PLANÈTE

JEUNES

Accueil des jeunes 11-14 ans

VACANCES D'ÉTÉ
2016

Retrouvez vos copains et vos animateurs

Cécile, Morgane, Thomas et Julien

du 6 au 31 juillet et du 16 au 31 août



programme
complet

À partir du 6 juin

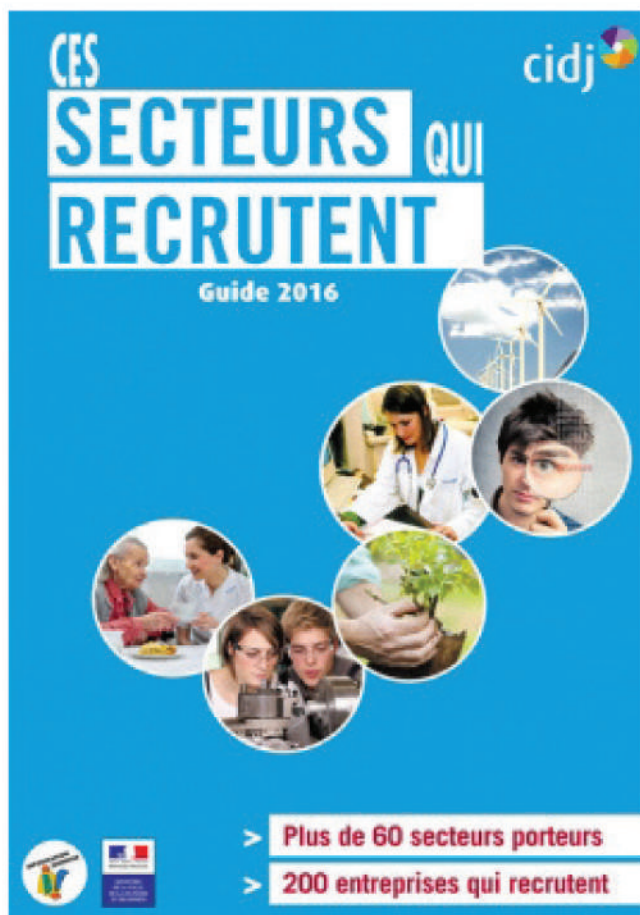
www.maule.fr ou planetejeunes@maule.fr

Au programme :

Nuit camping, garden-party, barbecue, sortie vélo, séjour en Charente Maritime, course d'orientation, visite de du Canal Saint Martin en bateau, babyfoot, jeux de société, piano, bibliothèque, table de ping-pong. ...

ACTUALITE JEUNESSE

P.I.J - SECTEURS QUI RECRUTENT ...



GUIDE « Ces secteurs qui recrutent ».

Le CIDJ (Centre de Documentation et d'Information Jeunesse) vient de sortir la version 2016 du guide «Ces secteurs qui recrutent». Cet outil vous permettra de découvrir plus de 60 secteurs porteurs, 300 métiers et entreprises qui recrutent. Il sera à votre disposition au PIJ si vous souhaitez le consulter.

Les vacances d'été se rapprochant, vous pourrez également trouver de la documentation et des catalogues pour les séjours linguistiques ou les colonies de vacances.

Dans un autre domaine mais toujours pour occuper l'été de façon plus solidaire ou studieuse, des brochures sont disponibles et vous présentent les ressources utiles.

Sachez néanmoins que pour les élèves de troisième, vous avez la possibilité d'emprunter les Annabrevet pour aider aux révisions.



Céline RALLON

Responsable de la bibliothèque municipale
et du P.I.J (Point Information Jeunesse)

CENTRE DE LOISIRS



➔ Cette année, un mini-séjour est organisé :

Inscriptions pour les vacances d'été 2016

Pour les Maulois : du 2 mai au 5 juin

Pour la CCGM : du 16 mai au 5 juin

« Sur les traces des Templiers »
à la commanderie d'ARVILLE (41)
du 22 au 26 août 2016 (5 jours/4 nuits)

Pour 16 enfants âgés de 8 à 10 ans

Activités prévues : réalisation d'un trébuchet (catapulte), grand jeu de défis et sur la légende de la commanderie, fabrication de costumes, fioles magiques...



Quotien familial	SEJOURS	MAULOIS CCGM	EXTRA-MUROS
QF≤350	TARIF A	107 €	356 €
351≤QF≤510	TARIF B	142 €	356 €
511≤QF≤745	TARIF C	178 €	356 €
746≤QF≤975	TARIF D	214 €	356 €
976≤QF≤1350	TARIF E	267 €	356 €
1351≤QF	TARIF F	320 €	356 €

Attention un chèque d'acompte est demandé pour la réservation du mini-séjour (50% de la tranche concernée).

Permanences administratives :

Florent MANCUSO et Gaëlle MOUCHARD au Centre de Loisirs - ☎01.30.90.80.79
email : centre-loisirs@maule.fr 54 chemin de la Cressonnière - 78580 MAULE



JOURNÉE VOITURES/AVIONS : on remet ça en 2016 !

Chers amis passionnés,

La dernière édition de la journée voitures/avions qui s'est tenue le 21 juin 2014 a connu un grand succès. C'est pourquoi le **TRIEL AUTO RETRO** vous propose, en association avec les responsables de l'**aéro-club Roger JANIN des Mureaux**, et en coopération avec les **Rétro Mauloises**, une nouvelle journée voitures/avions sur cet aérodrome le **samedi 18 juin 2016, à partir de 10 heures**.

Ces sera pour vous et vos adhérents l'occasion de découvrir les nouveaux équipements et locaux de l'aérodrome, et de rencontrer d'autres clubs qui, comme vous et nous, sont passionnés de voitures anciennes et de prestige, de 2 roues, ainsi que des pilotes fiers de leur passion.

Un déjeuner (facultatif), sous forme de plateau repas, vous est également proposé pour la modique somme de 17 euros (prix coûtant). Les boissons (rouge, rosé, eau, café) et le pain seront fournis par le TAR.

Des baptêmes de l'air, avec des pilotes chevronnés, que nous avons négociés au prix de 30 euros/personne (au même prix qu'en 2014 et sur la base de 3 passagers par avion), vous permettront pendant 30 minutes de contempler les Yvelines vues du ciel et de découvrir les beautés de notre région. Vous pourrez même demander au pilote de survoler votre ville ou village (si la législation le permet).

Afin de vous réserver le meilleur accueil (commande des plateaux repas et nombre d'avions et de pilotes à prévoir), vous voudrez bien confirmer par mail (voir adresse mail ci-dessous) le nombre de repas et de baptêmes souhaités, ainsi que le nombre de voitures qui seront présentes à ce rendez-vous, et m'envoyer au plus tard le mercredi 8 juin à l'adresse ci-dessous la liste des participants ainsi que le ou les chèques correspondants aux prestations réservées.

Nous vous attendons nombreux pour cette manifestation placée sous le signe de la convivialité où vous pourrez mêler votre passion pour les automobiles anciennes, américaines, de prestige et les 2 roues aux sensations de l'aviation.

Aérodrome Roger JANIN

Chemin des Grands Puisseux, 78130 LES MUREAUX

Si vous avez un GPS TOM TOM (c'est peut-être valable pour d'autres marques), indiquez :

LES MUREAUX, Chemin des GRANDS PUISEUX. C'est tout au bout de la route, juste avant la grille

Vous pouvez obtenir de plus amples informations par mail en écrivant à jeanpierre.kerling@orange.fr.

Afin de prévoir le nombre de repas, et le nombre d'avions à mettre à notre disposition, une inscription est impérative avant le mercredi 8 Juin 2016.

Les inscriptions, accompagnées du règlement libellé à l'ordre du TAR sont à envoyer à :

Jean-Pierre KERLING, Sente des Petits Hautmonts, 78510 TRIEL-SUR-SEINE.

Nom : Prénom :

Nombre de repas ----- X 17 euros = ----- euros

Nombre de baptêmes * ----- X 30 euros = ----- euros

TOTAL ----- euros

*les chèques ne seront encaissés qu'après le 18 juin et les baptêmes vous seront remboursés en cas d'impossibilité de vols due à des problèmes techniques ou à de mauvaises conditions atmosphériques

SPORT

5^{ème} RANDO MAULE



RANDO MAULE 2015

Les 29 et 30 octobre 2016 se tiendra la 5^{ème} RANDO MAULE. En 2015, il y a eu 700 participants dont 50 bénévoles.

Les CYCLOTOURISTES DE LA MAULDRE (CTM) recherchent des bénévoles pour aider au balisage et au débalisage des circuits VTT et FOULEE MAULOISE, tenir un ravitaillement sur les circuits VTT et éventuellement participer à la prise en charge de «joelettes» permettant la participation de personnes à mobilité réduite.

Pour tout renseignement contacter JC SEGUIER
par mail jcseguier@maule.fr
par téléphone le soir au 01 34 75 80 61

GOLF



Le printemps est maintenant bien avancé et le mois de mai a vu se dérouler deux compétitions dont l'habituelle rencontre du 1^{er} mai sur le Golf de Moissons (Boucles de Seine, près de la base de loisirs).

Lorsque vous recevrez ce Maule Contacts, il sera presque tard pour réagir et vous inscrire à la fameuse journée du 3 juin, (déjà annoncée le mois dernier) sur le superbe site de « Golf Parc » (Robert Hersant).

Les 9 juin et 27 juin se dérouleront les 4^{ème} et 5^{ème} journées de la compétition par équipe dans le cadre du « Renault Flins Sénior Tour » (inscription sur le site)

L'été et les vacances vont maintenant arriver très vite, il y a encore une compétition programmée pour le 8 juillet (date et détails seront précisés prochainement sur notre site ou sur le prochain Maule Contacts).

Il est encore temps de vous inscrire à notre association afin de profiter des animations proposées et des avantages tarifaires pour l'accès aux différents golfs de notre région.

Pour tout renseignement :
D. Charbonnier : 0130906931
A. Boucheron : 0130906799
J.L. Lapointe : 0130909107
Site : agmaule.com



GYMNASTIQUE AGRÈS - GAM



Le club Gymnastique et Agrès de la Mauldre

Organise une matinée de réinscription pour la rentrée 2016

Pour les anciens et les nouveaux adhérents

Le samedi 4 juin de 9h30 à 13h

Au gymnase du Radet de Maule

A la fin du mois de Mai vous pourrez consulter le planning de la rentrée prochaine et télécharger le dossier d'inscription sur notre site internet

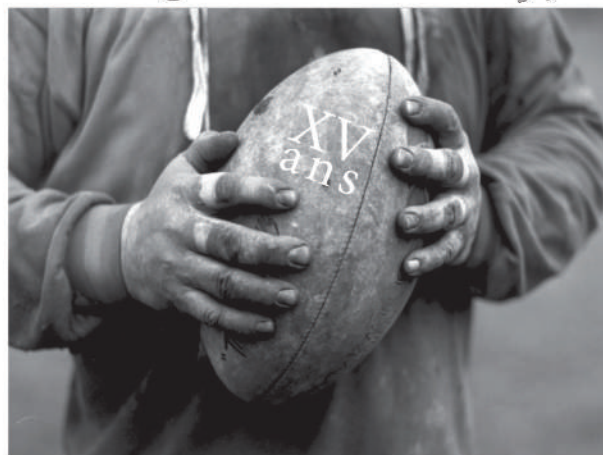
www.gam.maule.com

Nous vous remercions d'imprimer le dossier d'inscription (fiche inscription+ règlement intérieur) et de le remplir avant votre venue.

Pour toutes questions n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail :
gam.maule@gmail.com

MAULE BLACKS

**LES MAULE BLACKS
ONT QUINZE ANS !**



MATCH DE GALA

Maule Blacks Anciens / Maule Blacks Actuels

Samedi 11 juin 2016 à 16h00

Au PARC FOURMONT

Venez fêter les 15 ans de notre club !

Buvette pour tous pendant le match et barbecue pour tous les Maule Blacks le soir

Hervé CAMARD
Adjoint au Maire,
délégué aux sports
et à l'urbanisme





BAZEMONT



Le Gothique

fête ses

1966



2016

Samedi 4 et Dimanche 5 juin

- ★ **EXPOSITION RÉTROSPECTIVE** ★ ANIMATIONS POUR TOUS
- ★ Course au trésor ★ Rallye Bouquins ★ Grande fresque
- ★ Dictée de Pivot ★ **SOIRÉE ANNIVERSAIRE (gratuite)** ★
- ★ Projection du film ★ Soirée dansante (avec l'Ami Sterfnor) ★
- ★ **CLUEDO GÉANT** ★ Finale de Roland Garros en direct ★

Inscriptions, renseignements : spectacles.gothique@neuf.fr



CINÉMA «LES 2 SCÈNES»

Ce mois-ci, en attendant les films qui ont eu l'honneur d'une palme à Cannes (et que nous aurons tous à Maule au fur et à mesure de leur sortie en salle), en voici déjà deux qui en auraient mérité une ; « Julieta » de Pedro Almodóvar et « Elle » de Paul Verhoeven.

Le 15, ciné-club avec un petit bijou très court : « Une partie de campagne » tourné en 1936 par Jean Renoir, d'après une nouvelle de Maupassant. Une rareté, un documentaire en 3 D ! : « Ouragan », fantastique voyage au cœur d'un cyclone, à partir du 22.

Et juin se termine en beauté avec la « Fête du cinéma » : du 26 au 29, toutes les séances à 4 € !

Consultez le programme !

Sur le site Internet : <http://www.cinema-les2scenes.com/> et sur le site CCGM : www.cc-gallymauldre.fr

Cinéma Les Deux Scènes - Place Henri Dunant - 78580 Maule

Éric MONSEIGNY

Assistant-directeur du cinéma «Les 2 Scènes»



Cinéma intercommunal
«Les 2 Scènes»
Place Henri Dunant
78580 Maule
01.34.75.08.98
Email : cinema@maule.fr



ANGIE et AB PRINT

C'est avec fierté qu' Angie Piry, responsable de la société AB PRINT à Maule, parle de son « bébé ».

Elle travaille dans l'impression numérique depuis plus de 10 ans. Elle a ouvert sa propre entreprise en juillet 2013, et jongle depuis ce temps entre les clients, la production, la pose, la gestion et la création !

Seule, elle assure avec sourire et disponibilité chaque fonction, avec pour seul mot d'ordre la « **passion** » pour son travail.

Particuliers, professionnels et associations n'ont plus de secret pour elle. Angie aime la diversité de son travail, tantôt faire un marquage sur un véhicule, tantôt un bavoir pour un petit bout , une enseigne, des t-shirts. Tous ces moyens sont pour elle la manière la plus agréable de communiquer et travailler.

AB PRINT
3 chemin de la gare 78000 Maule
Port : 06 13 25 35 72 - Fixe : 01
30 04 25 13
Mail : abprint78@gmail.com
Site Internet :
www.abprint78.com



La carte de « Local Malin » est arrivée à Maule !

La carte de **Local Malin** est en pleine expansion dans Maule !!! Sa fondatrice, Anne-Laure, a eu l'idée de redonner envie aux Maulois d'investir le centre ville et de bénéficier d'un grand nombre d'avantages proposés par les commerçants maulois.

Ce centre ville, chargé d'histoire, est un lieu de vie et de commerce depuis des siècles, tel son marché établi depuis si longtemps. Et aujourd'hui encore, vous serez accueillis dans des boutiques ou dans des ateliers !

Munissez-vous de votre carte du Local Malin et partez à la redécouverte de nos commerçants, artisans et indépendants maulois avec de belles offres commerciales en prime !

Voici la liste des entrepreneurs malins qui vous attendent avec le sourire (attention cette liste évolue en permanence) !

Plus d'infos auprès de vos commerces et sur www.localementvotre.fr



À VOS AGENDAS !

✓ Armony coiffure

Pour la fête des pères
«Bon cadeau» à valoir dans la nouvelle prestation espace barbier
Renseignements au 01 34 75 83 88.

✓ Sushi@home

Le 18 juin fermeture exceptionnelle du restaurant
Le mardi 21 juin pour la fête de la musique concert avec le groupe COLDSHOT pour du rock du Blues et bien plus encore
Exceptionnellement aucune commande à emporter

✓ Maule optique

Mois de la lentille de contact 6 mois achetés 1 mois offert!

✓ Domi by Sando

À partir du 22 juin -30% sur l'ensemble de la boutique

✓ Boucherie Gaudry

Mois du barbecue : pour 5 brochettes achetées 1 offerte !

✓ Pizza Presto

Durant « **l'euro 2016** », avec le code promo « Maule contacts », bénéficiez d'1 pizza sénior offerte pour 2 pizzas séniors achetées uniquement le week end !

✓ Atelier des Fées

Concours vitrine du 1er au 15 juin : chercher l'intrus. Peluches TY aux gros yeux à gagner ! bon de participation à retirer au magasin
5 % sur la gamme de décoration « Little Bigroom » DJECO.
Nouveautés loisirs créatifs.

✓ Maison de la presse Marty

Pour la fête des pères remise de 10 % sur les stylos et accessoires cadeaux. Pensez à déposer vos listes scolaires pour la rentrée !

✓ Le petit Quinquin

Produits frais élaborés sur place. Restauration le midi uniquement sauf le mercredi.

✓ El Barrio

Pour fêter les 4 ans du Barrio, concert rock le 2 juillet.

✓ Louise de toi

-10% de réduction à la lecture de cet article sur l'ensemble de la boutique.....présentez vous !!!! je vous attends....!

✓ Atmosph'Hair Coiffure

Venez découvrir les nouveaux tons sur tons sans ammoniaque Hi-visibility de l'Oréal pour des reflets intenses et de l'éclat dans vos cheveux.

✓ L'œuvre du temps

Le samedi 11 juin de 10 h à 19h « le rendez vous des créatrices toujours plus surprenantes ! » Le samedi 17 juin présentation de la nouvelle collection de « la petite Fabrik »

✓ Palais du Maroc

Pour vos soirées de juin, prestation à domicile « des tajines qui cuisent sur braises dans votre jardin ! »

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01.30.90.49.18
Urbanisme	☎	01.30.90.49.09
Scolaire	☎	01.30.90.49.11
Guichet unique	☎	01.30.90.49.03
Communication	☎	01.30.90.49.12
	☎	01.30.90.49.17
Services Techniques	☎	01.30.90.49.06
	☎	01.30.90.41.64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h. Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01.30.90.49.13 Fax : 01.30.90.78.02

ccas.maule@wanadoo.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre PECKER tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 30 90 49 16

creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Secrétariat du Maire : ☎ 01.30.90.41.63

Adjoints de permanence (sur RDV) de 9h à 12h30 :

Samedi 04 juin
Samedi 11 juin
Samedi 18 juin
Samedi 25 juin

M SENNEUR
M CAMARD
Mme AHSSISSI
M SEGUIER

HORAIRE DES MESSES

JUIN	Samedi, 18h30	Dimanche, 9h30	Dimanche, 11h15
4 et 5	Feucherolles	Montainville	Maule * (1)
11 et 12	Aulnay/Mauldre	Davron	Beynes(1)
18 et 19	Thiverval	Bazemont	Cresprières*
25 et 26	Mareil/Mauldre	Herbeville	Les Alluets-le-Roi *

FRANPRIX

Les nouveaux horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h30 à 20h

Samedi de 8h30 à 20h sans interruption

Dimanche de 9h à 13h

NOUVELLE ENTREPRISE

Équipez-vous de matériels 100% français pour vos entraînements de CrossTraining, de CrossFit ou pour votre Préparation Physique



Sand Bag



Plyo Box



Anneaux



Battle Rope



Corde à grimper



Accessoires

Suivez-nous dès maintenant et contactez-nous sur



www.level-addict.com
06.18.100.105

LEVEL addict L'équipement sportif réellement fabriqué en France



N'oubliez pas de visiter notre site internet sur www.level-addict.com

CHEZ NOS VOISINS ...

Le Printemps de la 2016
PLAINE DE VERSAILLES

3-4-5 JUIN
Ferme Brillon à CHAVENAY
3^{ÈME} ÉDITION FESTIVAL DU THÉÂTRE EN PLAINE

- Théâtre en Plaine à Chavenay
- Arbre à poèmes des enfants de la Plaine
- Les Talents de la Plaine
- Escapade des 5 villages
- Le Trou d'enfer
- Les Flambertins
- Musique et Poésie
- Peinture
- Contes et arts du cirque
- Gastronomie

ASSOCIATION PATRIMONIALE DE LA PLAINE DE VERSAILLES



Ville de
Maule

MAULE

Rock



Fête de la musique

Samedi 18 juin

Rock années 50-60

Rock

BAL
Restauration



**Place de la salle des
Fêtes ...**

à partir de 19h30 !

Complexe «Les 2 Scènes»
place Henri Dunant - Maule

Rock